

193



**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Nice, le - 6 DEC. 2023

Le Préfet des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Maire de Peillon
Mairie de Peillon
672 Avenue de l'Hôtel de ville
06440 PEILLON

LRAR n° 2C 167 005 8528 0

Objet : Commune de Peillon – Procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Notification aux personnes publiques associées (PPA) : Avis de l'Etat

Par courrier du 16 novembre 2023, reçu le 20 novembre 2023, vous m'avez notifié pour avis le projet de modification simplifiée (MS) n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Peillon.

Le dossier notifié a pour objet de permettre la création au sein de la zone Ap existante d'une sous-zone indicé « App » sur une superficie de 1193m², soit 0,12ha. Cette zone a vocation à permettre la réalisation d'un parc de stationnement à usage de parking public et d'une aire de jeux pour les enfants, sur la base d'un aménagement réversible, qui ne conduit pas à une imperméabilisation du sol, et s'intègre dans le paysager et le site, en relation avec les vues et depuis le village.

Ce projet a fait l'objet d'échanges constructifs en amont avec la DDTM et l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Le dossier est conforme à ces échanges. Il n'appelle donc pas d'observations particulières.

Ainsi, après analyse de ce dossier modifié, j'émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée (MS) n°1 du PLU de Peillon.

Je vous rappelle que le présent avis devra être joint au dossier mis à disposition du public. Par ailleurs, l'avis conforme émis par la MRAe sur le dossier de MS n°1 implique une décision motivée de la commune, qui devra être prise par délibération (article R104-36 du code de l'urbanisme) et publiée dans les conditions fixées par l'article R.153-21 du code de l'urbanisme.

Mes services, et en particulier le service aménagement urbanisme et paysage de la DDTM, se tiennent à votre disposition pour échanger sur les compléments à apporter à votre dossier.

Pour le préfet,
Le Secrétaire Général
SG 4522



Philippe LOOS

Copie : Madame la Sous-préfète Nice Montagne